AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN NATIONALD'INVESTISSEMENTEN ECONOMIEBLEUE, PORTE SUR LA PECHE ET L'AQUACULTURE

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

L'Algérie a reçu de la Banque africaine de développement du Fonds africain de développement un prêt en vue du financement de **projet de l'élaboration d'un plan national d'investissement en économie bleue, porte sur la pèche et l'aquaculture.**

Ce projet vise les principaux objectifs suivants :

- Appuyer le ministère chargé de la pêche pour atteindre les objectifs assignés par la Stratégie Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (SNDPA) 2035 ainsi que la Stratégie Nationale pour l'Economie Bleue (SNEB) par préparation d'un plan d'investissement national du secteur de l'économie bleue, qui représentera le cadre d'investissements devant contribuer à la diversification des piliers de la croissance économique et la réduction des inégalités sociales par la promotion d'une économie bleue résiliente aux changements climatiques, respectueuse à l'inclusion sociale et à la protection de l'environnement et le renforcement des capacités des acteurs nationaux dans le secteur de la pêche.

Le projet comporte les composantes suivantes :

Composante I : Étude « Plan d'investissement national en infrastructures liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture », qui permettra de :

- Prendre en charge les besoins de l'activité de pêche (grande pêche et chantiers navales) et d'aquaculture de type industriel.

- Améliorer les conditions de travail des professionnels du secteur.

- Renforcer le dispositif de contrôle des débarquements et autres.

- Renforcer les mesures de gestion durable de la ressource naturelle.

- Respecter la dimension environnementale et sociale.

Composante II : Renforcement de capacités des acteurs locaux en matière d'information et de formation et ce à travers la réalisation de deux activités.

Activité 1 : Elaboration d'un Guide pratique pour aider les jeunes professionnels à proposer et à mettre en œuvre leurs projets de création d'activité et de valeur ajouté en pêche et aquaculture.

Activité 2 : Formation des formateurs capable de maitriser et d'enseigner les avancés que connais la technologie et les techniques de conduite des navires et d'opération de pêche au grand large, ainsi que les techniques d'aquaculture.

L'acquisition des biens et /ou travaux se fera conformément au Règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et travaux. L'acquisition des services de consultants se fera conformément au Règles et procédures de la Banque en matière d'utilisation des consultants.

Tel qu'indiquées dans le tableau ci-après:

Services de consultants	Méthode de sélection
Étude du plan d'investissement	sélection Fondée sur la Qualité et le coût (SFQC)
Élaboration des guides	sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC)
Recrutement d'un formateur	sélection de Consultants individuels (SCI)

Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en au cours de l'année 2024.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Agriculture, du développent Durable et de la Pêche
Adresse : Route des 04 canons, Alger, Algérie
Personne à contacter : Coordinateur du projet
Téléphone : +213 540 593 830
Fax : +213 23 495 866
Télex)